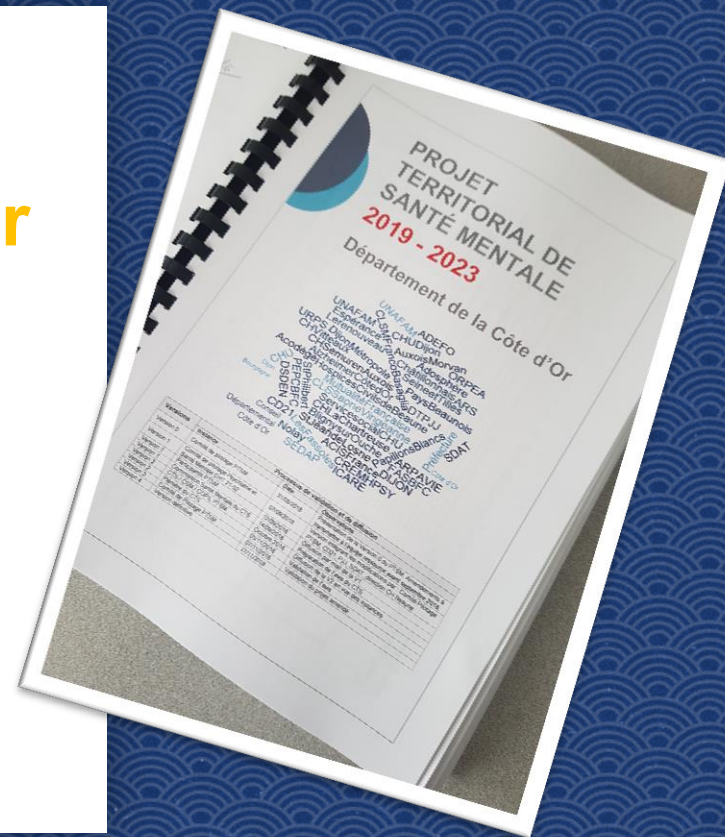


Projet Territorial de Santé Mentale Côte d'Or



Objectifs, articulations et mise en oeuvre opérationnelle

Bureau PTSM – 5/12/2019



Déclinaison des projets... vers une feuille de route commune en santé mentale



- ⊙ Le PMP du GHT couvre l'ensemble de l'offre de soins sanitaires et vise à structurer des **parcours de soins**
- ⊙ Cette offre a vocation à s'articuler avec les autres dispositifs du **parcours de vie de la personne via le PTSM**
- ⊙ La déclinaison des actions sur le territoire est favorisée par **la création de CLSM et la contribution des CLS** dans leur volet santé mentale

GHT / PTSM : des objectifs complémentaires

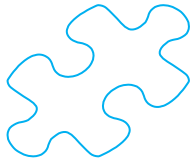
GHT

Forme de coopération hospitalière basée sur l'élaboration d'un Projet Médical Partagé (PMP) qui définit une stratégie médico soignante d'évolution de l'offre de soins.

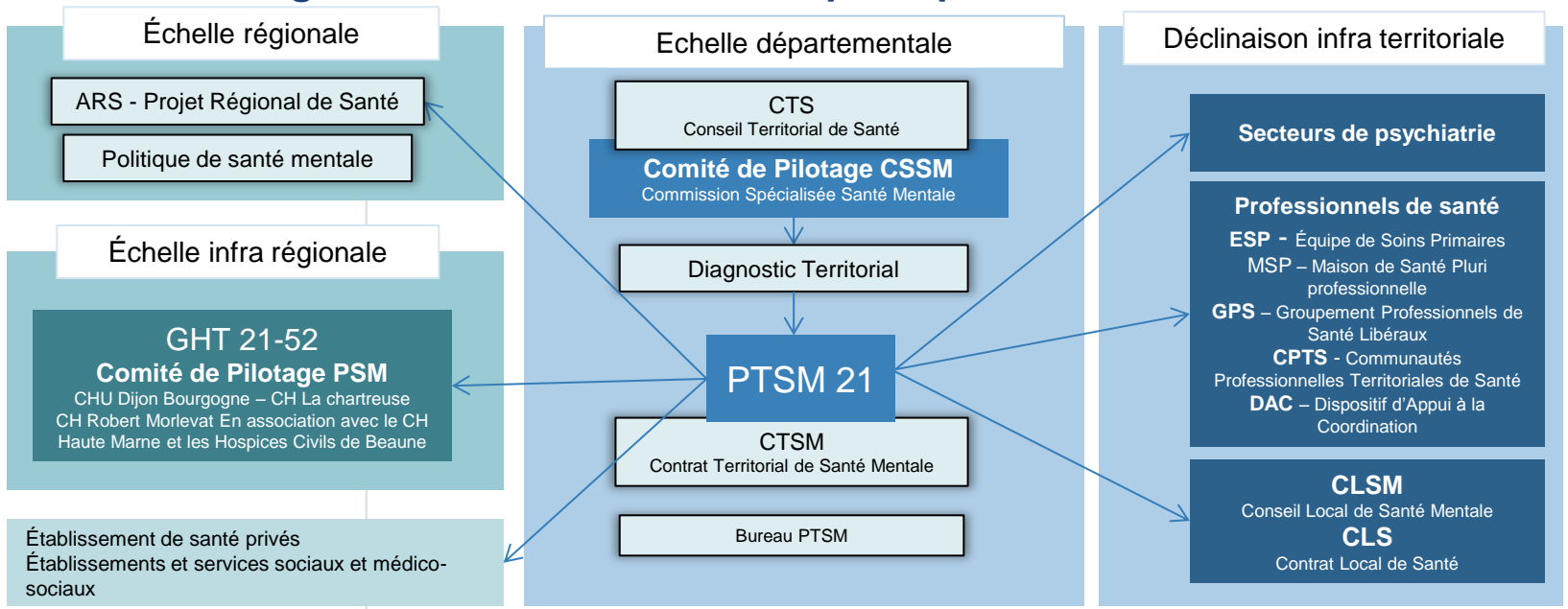
PTSM

Outil de déclinaison de la politique de santé mentale. Il est élaboré à l'initiative des acteurs locaux.

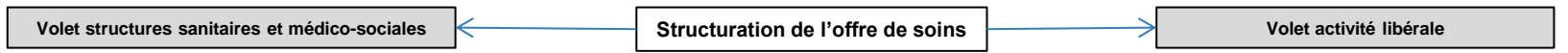
Il a pour objectif l'amélioration continue de l'accès des personnes concernées à des parcours de santé et de vie de qualité, sécurisés et sans rupture.



L'organisation territoriale de la politique de santé mentale



Ma santé 2022 : structuration en cours (3 niveaux de soins : hôpitaux de proximité – Hôpitaux spécialisés – Hôpitaux ultra spécialisés)



PTSM21

Projet Territorial de Santé Mentale Côte d'Or

Une volonté de coopération, de transparence et d'engagement des acteurs de la santé mentale



Synthèse du diagnostic partagé

	Points de rupture	Orientations
Périnatalité - enfant	<ul style="list-style-type: none">• Prévention• Repérage précoce	<ul style="list-style-type: none">• Coordination, interconnaissance• Lisibilité de l'offre• Soutien parentalité• Co intervention
Adolescent	<ul style="list-style-type: none">• Prévention• Repérage précoce• Urgence et crise	<ul style="list-style-type: none">• Coordination, interconnaissance• Lisibilité de l'offre• Réseau professionnel, procédures, outils• Formations• Synchronisation des prises en charge
Adulte	<ul style="list-style-type: none">• Repérage précoce• Somatique• Réinsertion• Logement – Hébergement	<ul style="list-style-type: none">• Dispositifs de prévention• Orientation rapide• Adressages et relais post hospitalisation• Annuaire de professionnels
Personne âgée	<ul style="list-style-type: none">• Gestion de la crise• Hospitalisation	<ul style="list-style-type: none">• Lisibilité de l'offre• Prise en charge coordonnée psychiatrie-gériatrie• Accompagnement des aidants



Les actions transversales

Fiche action n°1 : Favoriser l'interconnaissance des acteurs autour des dispositifs existants

- *Formation des professionnels, annuaire numérique santé mentale, cartographie des dispositifs*

Fiche action n°2 : Développer un plan de formation à destination de tous les acteurs intervenant auprès des personnes présentant des troubles de santé mentale

- *Offre de formation aux troubles psychiques, organisation de stages croisés, développement des échanges de pratiques*

Fiche action n°3 : Proposer une coordination des acteurs

- *Référentiels linguistiques communs, outils communs de transmission, dossier numérique partagé, réunions de synthèse élargies*

Fiche action n°4 : Développer la co-intervention

- *Charte d'engagement des acteurs, modélisation d'organisations concertées (admission/sortie secteur psy, logement, urgences, addictions, emploi...)*

Les actions prioritaires par type de public (1/2)

Périnatalité - enfant : Soutenir la parentalité, la prévention, la détection précoce

- *Créer un réseau social numérique des parents et/ou PASS santé jeunes 0-8 ans*
- *Systématiser la mise en place des bilans santé du jeune (via écoles, MG, PMI, EN..),*
- *Réfléchir à une « parentosphère »*
- *Coordonner l'action avec les médecins généralistes (bulletin CDOM21, université/formation continue, DAC, MSP, ...)*

Adolescent :

- **Mettre en œuvre des actions de prévention dans les dispositifs de droit commun**
 - *Construire un outil à diffuser au collège,*
 - *Une expérimentation à conduire sur deux zones (urbaine et rurale)*
- **Définir des actions de coordinations autour des situations complexes**
 - *Commission unique avec cahier des charges et charte de fonctionnement*
 - *Engager un travail autour du parcours des mineurs placés sous main de justice*



Les actions prioritaires par type de public (2/2)

Adulte : Organiser la prévention et la gestion de la crise

- *Projet de convention multipartite départementale intégrant*
 - ✓ *Une définition partagée de la notion de crise et d'urgence (problèmes somatiques, psychiatriques, sociaux, ...)*
 - ✓ *Un parcours adapté et coordonné et les portes d'entrées (centre 15, forces de l'ordre, plateforme d'orientation psy..)*
 - ✓ *La réflexion autour d'une équipe mobile de crise*

Personnes âgées :

- **Organiser une astreinte téléphonique de psychiatres pour répondre aux médecins généralistes et au personnel des établissements**
 - *Conduire un projet de permanence téléphonique territoriale (en articulation avec les projets enfants, ados, adultes)*
- **Organiser une offre de séjours d'apaisement**
 - *Organiser des séjours « de rupture » dans les unités de gériopsychiatrie et de gériatrie*



Les transitions & publics spécifiques



Transitions d'âges

- ⊙ Enfance / ado
- ⊙ 16 – 20 ans
- ⊙ Personnes handicapées
vieillissantes

Publics spécifiques

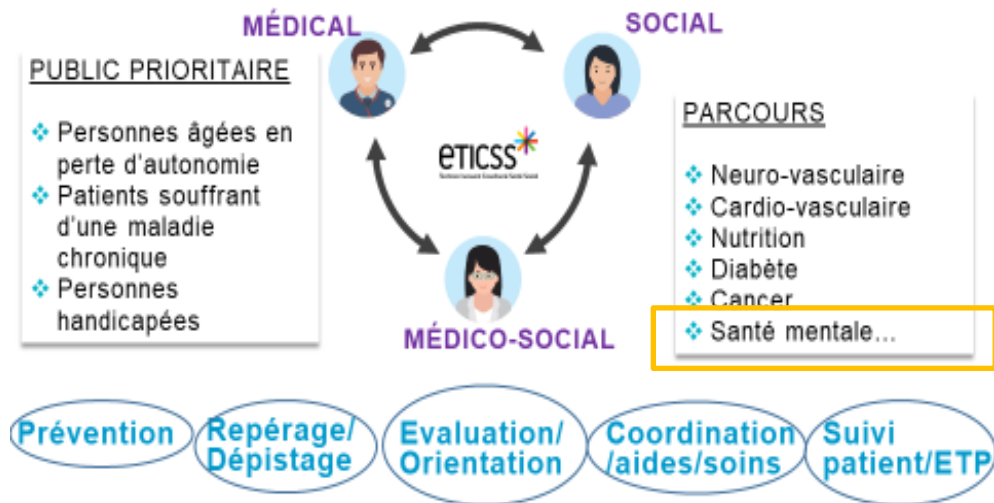
- ⊙ Enfants placés par l'ASE
- ⊙ Jeunes adultes à risque de
précarisation
- ⊙ Adultes en situation de précarité
- ⊙ Mineurs et majeurs sous main de
justice
- ⊙ Personnes en situation d'addiction
- ⊙ Personnes à risque de radicalisation

Méthode : cartographie des ressources existantes, poursuite du diagnostic et groupes projets ad hoc



Plan d'actions 2019-2020

eticss  : INSCRIRE LES PATIENTS DANS UN PARCOURS COORDONNE



PROJET N°1 : DOSSIER DE COORDINATION

- ❑ Annuaire partagé (via R.O.R)
- ❑ Version mobile
- ❑ Portal usager envisagé
- ❑ Outil utilisé par le DAC

12

PLUS D'INFORMATION SUR
eticss.fr ou projet-eticss.fr



Plan d'actions filière Psychiatrique du GHT 21-52

(1/2)

- ◎ Développement des dispositifs de **psychiatrie périnatale** et collaboration avec les acteurs de la petite enfance
- ◎ Prise en charge des « **phobies scolaires** » et travail en lien avec l'éducation nationale
- ◎ Structuration du **parcours de l'adolescent** en Côte d'Or :
 - Offre de soins de pédopsychiatrie et liens avec les partenaires : CD 21, ITEP, MECS, PJJ, ...
 - Une action partenariale découlera des Journées annuelles Psychiatrie Justice, organisées par le CHLC en juin 2019.
- ◎ **Urgences et crise suicidaire** chez l'adulte et l'adolescent
 - Plateforme d'Orientation Psychiatrique au CHLC,
 - Unité Interventionnelle Thérapeutique Brève au CHU
 - Dispositif intersectoriel Vigilans.

Partenaires engagés : Filière psychiatrique du GHT 21-52 & partenaires associés

**Plan
d'actions
filière
Psychiatrique
du GHT 21-52**

(2/2)

- ⊙ Mise en place d'**équipes mobiles** (pédopsychiatrie - départementale et de l'adulte - CHLC)
- ⊙ **Dispositifs de géronto-psychiatrie** en collaboration avec les dispositifs de gériatrie (MAIA, UPPA, EHPAD, HDJ, réseaux ADMR, MAIA, libéraux...)
- ⊙ Travaux de partenariats au sein de la **Fédération Médicale Inter-Hospitalière d'Addictologie** en cours de mise en place
- ⊙ Travaux autour de la **coordination psychiatrie justice**, notamment la prise en charge des mineurs incarcérés, auteurs de violences sexuelles et majeurs en soins sans consentements.

Partenaires engagés : Filière psychiatrique du GHT 21-52 & partenaires associés

Plan d'actions Centres Ressources



Des actions communes seront réalisées en lien avec les nouveaux Centres Référents :

- ◎ [Centre Référent Réhabilitation Psychosociale – CHLC Dijon](#)
(intervention précoce, psychoéducation, réhabilitation...)
- ◎ [Centre Régional Référent Psychotraumatisme – CHU Dijon](#)
(annuaire des ressources, situations de maltraitance chez le jeune, violences, etc...)
- ◎ ...Et les centres référents/ressources des autres filières
(CRA, CM2R, etc...)

Plan d'actions réseau des Assistantes Sociales Hospitalières



Le développement des lieux **d'analyse des situations complexes** constitue un objectif commun aux deux projets portés par le GHT

- ◎ **Repérage des dispositifs existants** et promotion de leur mise en place dans les différents secteurs (objectif : interconnaissance et amélioration continue)
 - ◎ Via les établissements de santé avec les **retours d'expérience inter établissements** et Analyses de la Pratique Professionnelle - Secteurs Sanitaire et Médico-Social.
- ◎ Soutien au développement de la **gestion de cas complexes** (ex: pédopsychiatrie, gérontopsychiatrie)

Partenaires engagés : URIOPSS, Service social du CHU de Dijon, Services qualité des établissements du GHT 21-52

Plan d'actions ville - hôpital



- ⊙ **Formation des équipes** libérales médecins généralistes, infirmiers, aides à domicile, ...
- ⊙ Etude des pratiques professionnelles de **coordination Médecine générale – Psychiatrie** : CDOM 21 – GHT 21-52
- ⊙ Proposition d'une fiche de liaison de retour à domicile (Infirmiers libéraux)
- ⊙ Contributions croisées à **l'élaboration de l'annuaire partagé et parcours santé mentale** via ETicss : DAC-PTSM
- ⊙ Développement des **psychothérapies libérales** pour la prise en charge des manifestations dépressives à l'adolescence (CODA3)
- ⊙ **Santé mentale des professionnels de santé** – axe recherche et prévention

Partenaires engagés : Dispositif d'Appui à la Coordination, Conseil de l'Ordre des Médecins, URPS, équipes de psychiatrie publique, CLSM Franco Basaglia

Plan d'actions CLSM



- ◎ Recherche de solutions de **logements adaptés** via les municipalités :
 - Cartographier les dispositifs et modèles et les promouvoir sur le département.
 - Mettre en lien les acteurs pour fluidifier les parcours, notamment via les équipes mobiles.
- ◎ **Prévention en milieu scolaire** sur 3 domaines prioritaires :
 - Cyber harcèlement : repérage et conduites à tenir,
 - Décrochage scolaire (une première piste concerne le lien entre les structures de pédopsychiatrie et les Programmes de Réussite Educative)
 - Premières addictions : actions de prévention et prise en charge précoce
- ◎ Développement des **Cellules ressources** – Municipalités
 - Repérage des dispositifs existants et promotion de leur mise en place
- ◎ **Promotion de la santé mentale** : SISM, formations, ...

Partenaires engagés : CLSM Franco Basaglia et communes associées, Équipes de psychiatrie publique, SIAO, ...

Méthode : modélisation de dispositifs transposables sur les CLS

Plan d'actions CLS



- ◎ Déclinaison des actions possible via les CLS (articulation à déterminer)

- ◎ Exemples de projets identifiés
 - Décrocheurs scolaires / PRE : Grand Dijon
 - Prévention addictologie : CLSM Franco Basaglia
 - Etc...

- ◎ Méthode de travail : appels à projet via DD21

Partenaires : CLS Grand Dijon, CLS Seine et Tille, CLS Auxois Morvan, CLS Val de Saône Vingeanne, CLS Beaunois, CLS Chatillonnais

Validation et engagement contractuel



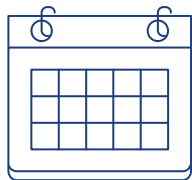
- Parution des **arrêtés d'adoption du diagnostic et du plan d'actions**.
- **Signature du PTSM et du Contrat Territorial de Santé Mentale (CTSM)** par l'ARS et les copilotes garants de la démarche auprès de la Commission Spécialisée en Santé Mentale.
- **Une charte d'engagement** dans les actions PTSM pourra être proposée aux acteurs partenaires souhaitant s'engager dans la contribution et la mise en œuvre des actions identifiées.

Septembre 2019

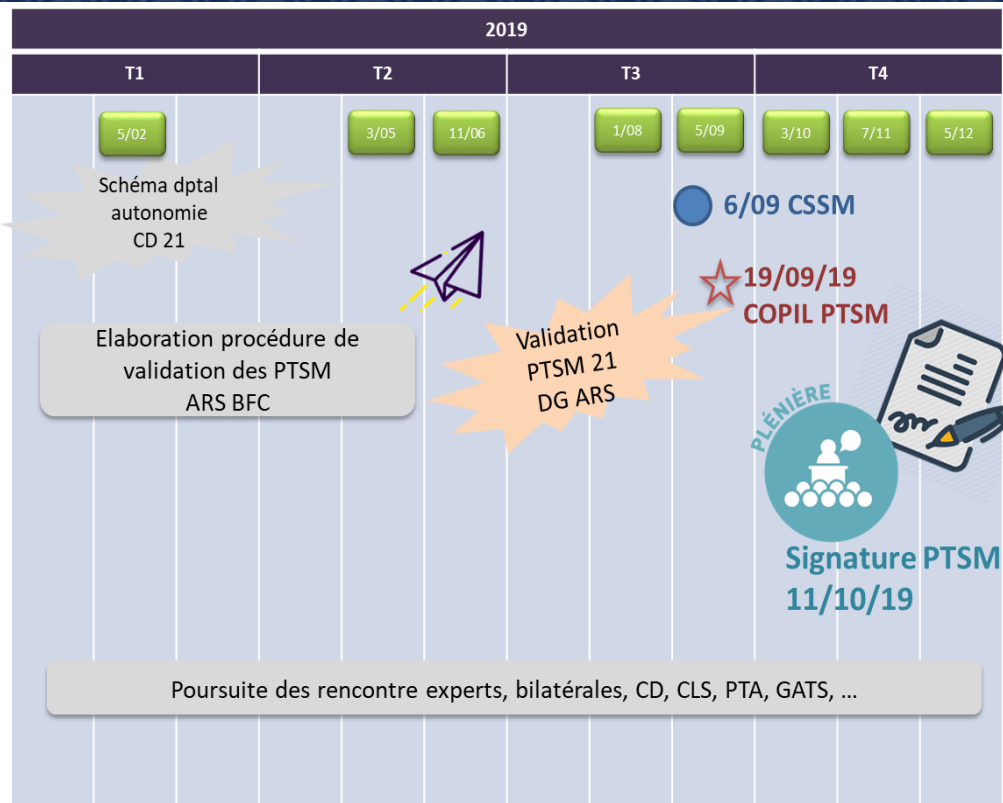
11 octobre 2019

Dans les 6 mois
après l'arrêté

Calendrier 2019

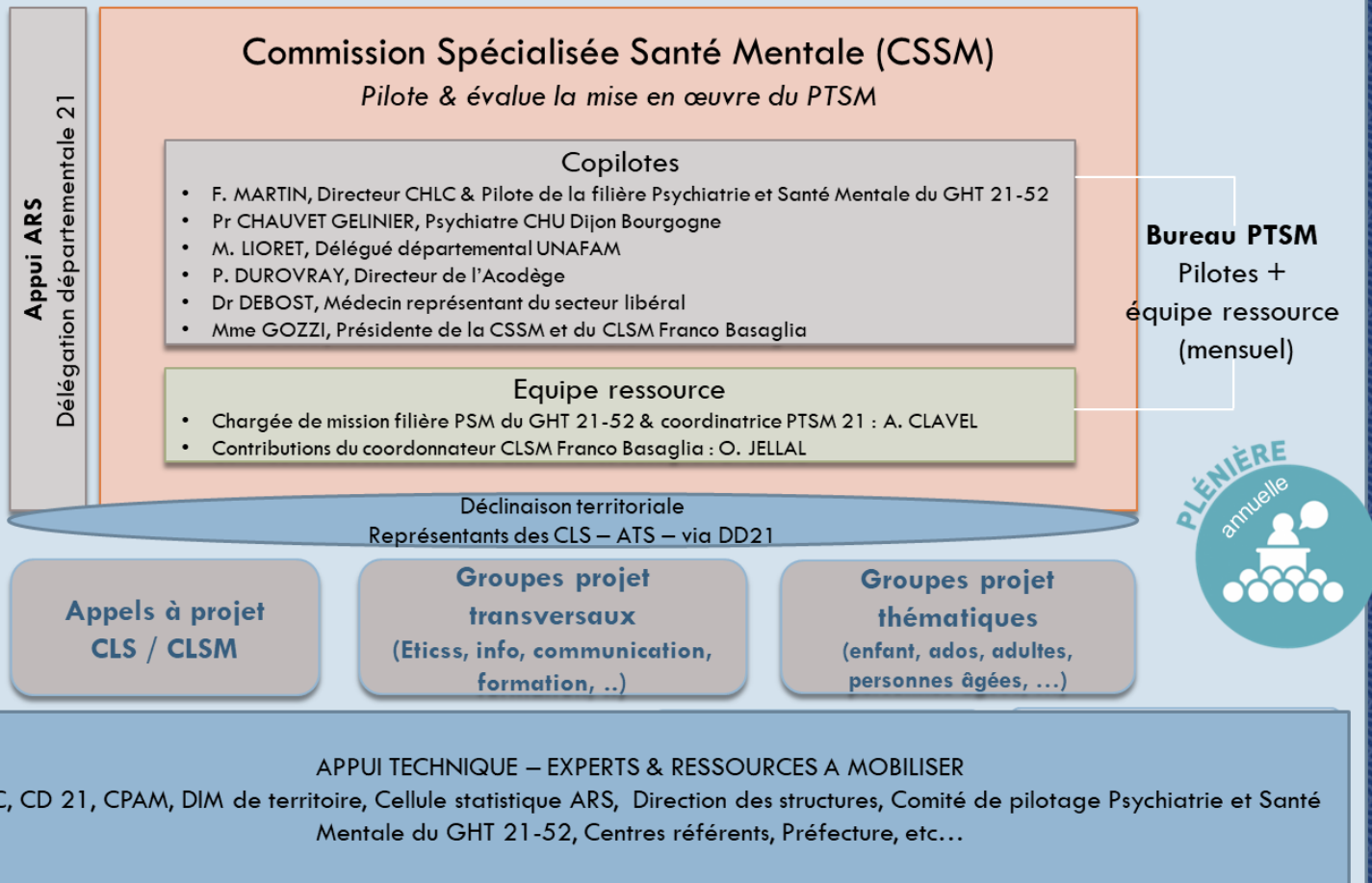


-  Bureau
-  Comité de Pilotage PTSM
-  Commission Spécialisée Santé Mentale



Gouvernance du projet

Conseil Territorial de Santé (CTS)



Evaluation de la démarche PTSM



◎ Suivi de l'avancement des actions

- CTS plénier (1/an)
- CSSM (2/an)
- Comité de pilotage GHT 21-52 (3/an avec association les HCB)

◎ Rapport d'activité annuel

- Indicateurs liés à la démarche projet
- Indicateur de suivi de l'amélioration des parcours patient

Les perspectives

Projet Médical Partagé

Parcours de soins

Une première étape pour
l'organisation des soins
vers...

Projet Territorial de Santé Mentale (+ contractualisation)

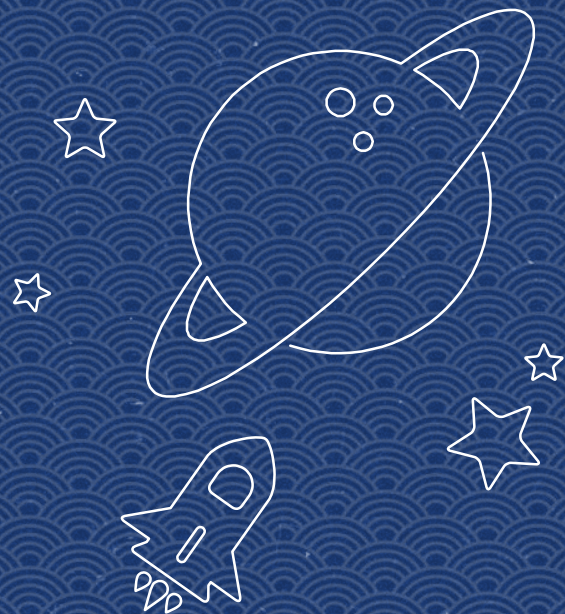
Parcours de vie

Renforcement des
coopérations de parcours
et engagement des
acteurs

Plateforme Territoriale de Santé Mentale

Nouvelle forme coopérative

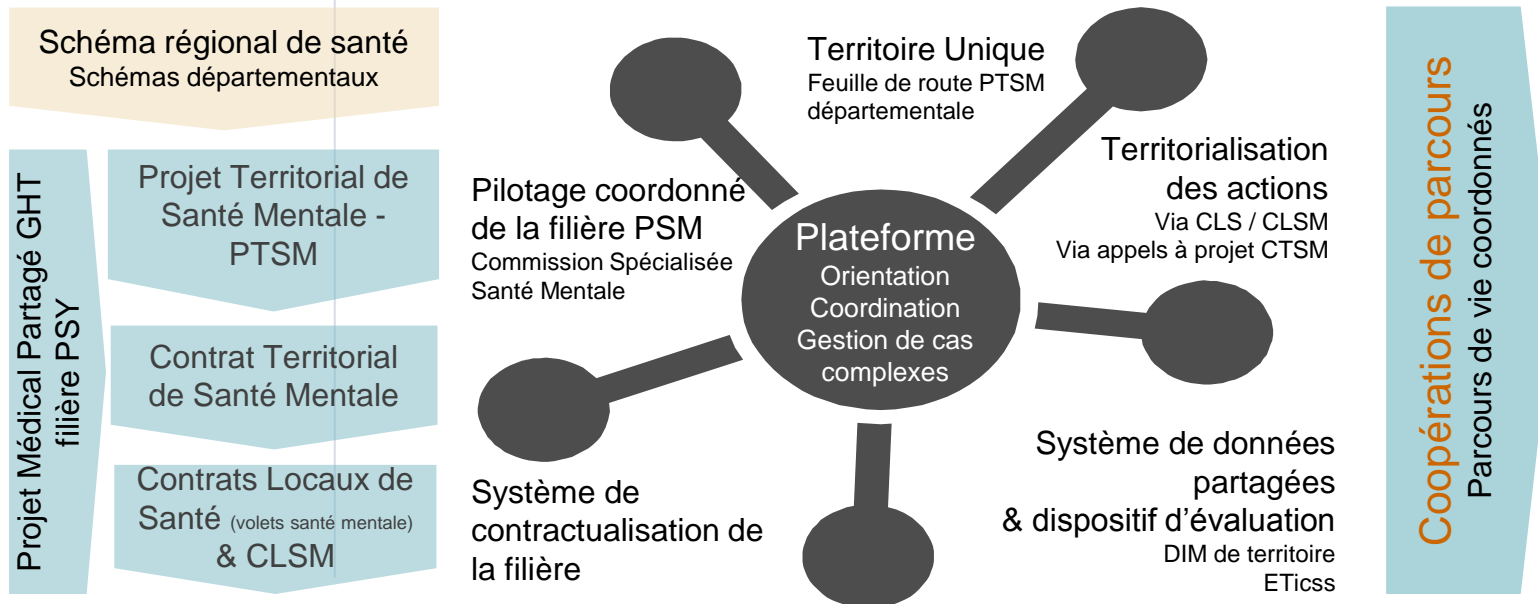
Structure de coordination
avec mise en réseau des
acteurs

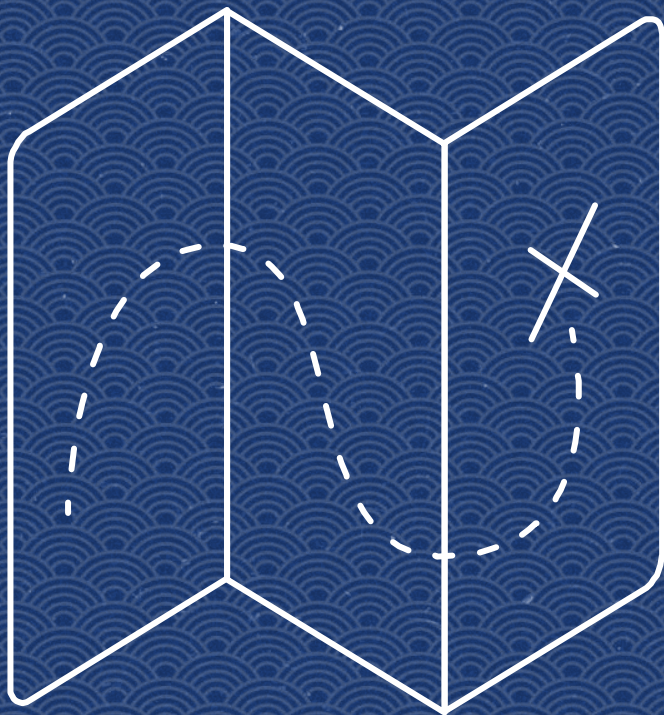


Vers une Plateforme Territoriale de Santé Mentale...

Une opportunité à construire...

Une vision intégrée du projet





Merci à tous ceux qui ont contribué à ces projets !

Suivez nos actualités

http://www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr/etablissement/projets_territoriaux_sante_mentale/

Des questions?



Amandine CLAVEL

Chargée de mission Psychiatrie et Santé Mentale
Filière psychiatrique du GHT 21-52 & Projet Territorial de Santé
Mentale Côte d'Or

amandine.clavel@chlcdijon.fr

06 98 09 12 49

03 80 42 52 41